

# RÉFORME DU COLLÈGE

## LE BREVET EN QUESTIONS



### Préambule

Le Diplôme National du Brevet (ou DNB) a été remanié pour répondre aux objectifs de la Réforme du Collège, mise en place à la rentrée 2016.

### 1. C'est à partir de quand ?

La première session du nouveau DNB aura lieu en Juin 2017 pour tous les élèves de 3ème.

### 2. Le DNB ça sert à quoi ?

Attester les connaissances et les compétences acquises en fin de collège.

Dans ce document, vous trouverez les réponses aux 10 questions que vous vous posez sur le nouveau Diplôme National du Brevet :

1. C'est à partir de quand ?
2. Le DNB, ça sert à quoi ?
3. Et si mon enfant le rate ?
4. Comment est-il organisé ?
5. A quoi correspond le contrôle final ?
6. A quoi correspond le contrôle continu ?
7. Que sont les "8 champs d'apprentissage du socle commun" ?
8. Y a-t-il des mentions ?
9. Avant, c'était comment ?
10. Et pour les Sections Internationales ?

### 3. Et si mon enfant le rate ?

A la fin de la classe de 3ème, si le conseil de classe a donné son accord pour le passage en classe de 2nde, le fait de rater son Brevet n'empêchera pas votre enfant de passer en classe supérieure.

Cependant, il faut savoir que le DNB est exigé pour passer certains concours de la fonction publique. Il est donc utile à la fois pour l'avenir de votre enfant, mais aussi pour se familiariser avec ce qu'est un examen, et enfin pour lui permettre de faire un bilan de ses points forts et de ce qu'il lui faudra travailler davantage dans la suite de sa scolarité.

Pour le réussir, l'élève devra cumuler au moins 350 points sur les 700 points possibles.

### 4. Comment est-il organisé ?

Le DNB s'obtient en cumulant des points :

- lors d'un examen appelé **contrôle final**, qui a lieu en fin d'année de 3ème. C'est souvent le premier examen auquel les élèves sont confrontés dans leur scolarité.
- mais aussi au cours de toute la scolarité du cycle 4 (de la 5ème à la 3ème, qui est le cycle des approfondissements), c'est ce qui correspond à la partie "**contrôle continu**" du DNB.

## 5. A quoi correspond le contrôle final du DNB ?

Il peut rapporter jusqu'à 300 points.

Il est composé de 2 épreuves écrites (8h d'épreuves en tout) et 1 épreuve orale.

- la 1<sup>e</sup> épreuve écrite dure 3h et porte sur les programmes de **Mathématiques** (durée 2h/ total 50 points) et de **Sciences Expérimentales** (Physique-Chimie + Sciences et Vie de la Terre) et **Technologie** (durée 1h/ total 50 points). Un thème commun est déterminé pour relier entre eux les différents exercices mais les questions sont spécifiques à chaque discipline, avec probablement un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie. Cette 1<sup>e</sup> épreuve écrite compte donc pour 100 points au total, elle se déroule en 2 parties séparées par une pause de 15 minutes.
- la 2<sup>de</sup> épreuve écrite rassemble les matières suivantes autour d'un thème commun : **Français, Histoire-Géographie** et **Enseignement moral et civique**. Elle se décompose aussi en 2 parties : la première partie (3h – 50 points) évaluera la capacité des élèves à analyser des documents. La seconde partie (2h – 50 points) testera leur aptitude à rédiger un texte long, soit d'invention, soit de réflexion au choix. Un exercice de dictée / réécriture peut également être prévu.
- l'épreuve orale dure 15 minutes et compte pour 100 points. Elle est composée d'un exposé de 5mn et d'un entretien de 10mn. Le sujet est choisi par l'élève qui doit présenter un projet qu'il a mené au cours de sa scolarité du cycle 4 (de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) : cela peut être un projet mené dans le cadre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), ou dans le cadre des parcours éducatifs (Parcours Avenir, Citoyen ou d'Education Artistique et Culturelle), mais aussi sur le stage qui aura été réalisé en classe de 3<sup>ème</sup>. Le jury sera composé de 2 professeurs qui évalueront la capacité de l'élève à expliquer son projet (la qualité de l'expression vaut pour la moitié des points) et à restituer ce qu'il en a retenu (la maîtrise du projet compte pour l'autre moitié des points). La présentation peut se faire en individuel ou par groupe de 3 élèves maximum, mais la note reste dans tous les cas individuelle.

## 6. A quoi correspond le contrôle continu du DNB ?

Le contrôle continu peut rapporter 400 points. Il récapitule le niveau de maîtrise de chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun (voir ci-dessous). Chacun des champs est évalué lors du conseil de classe du troisième trimestre de la classe de 3<sup>ème</sup> et les notations sont les suivantes :

- **10 points** par domaine si la maîtrise est jugée **insuffisante**
- **25 points** par domaine si la maîtrise est jugée **fragile**
- **40 points** par domaine si la maîtrise est jugée **satisfaisante**
- **50 points** par domaine si la maîtrise est jugée **très bonne**.

Ainsi, le nombre de points cumulés pour ce contrôle continu peut aller de 80/400 (si chacun des 8 champs d'apprentissage est considéré comme insuffisamment maîtrisé) à 400/400 (si chacun des champs est jugé très bien maîtrisé par l'élève).

Des bonus peuvent être accordés en cas d'enseignements de complément (Langues et cultures de l'Antiquité par exemple ou langue des signes française).

## 7. Que sont les "8 champs d'apprentissage du socle commun" ?

1. Langue française, à l'oral et à l'écrit
2. Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
3. Langues étrangères et régionales
4. Langages des arts et du corps
5. Formations de la personne et du citoyen
6. Systèmes naturels et Systèmes techniques
7. Représentations du monde et activité humaine
8. Méthodes et outils pour apprendre.

## 8. Y a-t-il des mentions ?

L'élève obtient son DNB s'il cumule au moins 350 points sur les 700 points possibles.

- \* Mention Assez Bien si > 420 points
- \* Mention Bien si > 490 points
- \* Mention Très bien si > 560 points.

## 9. Avant, c'était comment ?

Le Brevet des Collèges avant Septembre 2016 se comptait sur 360 points, dont 160 points étaient estimés en contrôle final (40 points possibles pour chacune des 4 matières suivantes : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie & Enseignement Moral et Civique et Oral d'Histoire de l'Art).

Le reste des matières était évalué sur un total de 200 points, en additionnant les notes obtenues tout au long de l'année de 3ème.

L'élève était reçu s'il obtenait un minimum de 180 points (sur 360) et s'il avait obtenu la validation du socle commun.

**Ainsi, ce sont désormais les compétences acquises et les projets menés au cours des 3 dernières années de collège (classe de 5ème, classe de 4ème et classe de 3ème) qui seront pris en compte pour le contrôle continu : c'est la raison pour laquelle il est important de sensibiliser vos enfants sur ce point dès le démarrage de la 5ème !**

## 10. Et pour les Sections Internationales ?

Le DNB peut intégrer une « option internationale ». Dans ce cas, il se déroule de la même façon que pour les élèves "de droit commun", mais deux épreuves spécifiques orales sont ajoutées en "Langue et Littérature" et en "Histoire-Géographie" (mathématiques pour les sections chinoises). Ces deux épreuves sont conduites dans la langue de la section selon un calendrier mis en place au niveau de l'établissement.

Il faut être scolarisé en Section Internationale en classe de 3ème pour être inscrit à l'option internationale du DNB. En revanche, un élève inscrit en Section Internationale n'est pas obligé de s'inscrire à l'option internationale du DNB.

**Sources :** Ministère de l'Education Nationale / PEEP / Eduscol

**Pour en savoir plus :**

<http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html>

<http://peep.asso.fr/thematiques/college/reforme-du-college/>

<http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>

